

# LA CROIX

DU BENIN

ISSN 1840 - 8184 Justice, Vérité, Miséricorde HEBDOMADAIRE CATHOLIQUE [www.croixdubenin.com](http://www.croixdubenin.com) NUMÉRO 1757 du 26 avril 2024 N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC 300 F CFA

COLLOQUE SUR LE NOUVEAU CODE ÉLECTORAL DU BÉNIN

# L'Église à l'avant-garde de la paix P. 6-7



Photo /La Croix/ Florent HOUESSINON

*Autorités politico-religieuses, cadres et acteurs de la société civile venus de divers horizons ont pris part activement aux travaux ce jeudi 25 avril 2024 au Palais des Congrès à Cotonou*

**ICI ET AILLEURS**  
OBSÈQUES DES PÈRES PHILIPPE KINKPON ET PIERRE BIO SANOU  
**Défenseurs de la vie et de la famille jusqu'au bout**  
P. 4-5

**« Tout État d'Occident étant impérialiste, on peut regretter que les dirigeants de l'Aés se piègent »**  
(Interview du Père Arnaud Éric Aguénonon sur les implications socio-politiques de la création de l'Alliance des États du Sahel)  
P. 4

**EN FAMILLE**  
RETOUR À UNE SITUATION PAISIBLE À LA BASILIQUE DE OUIDAH  
**Se laisser toucher par l'appel de la grâce**  
P. 10



# « Tout État d'Occident étant impérialiste, on peut regretter que les dirigeants de l'Aés se piègent »

(Interview du Père Arnaud Éric Aguénoun sur les implications socio-politiques de la création de l'Alliance des États du Sahel)

**Près d'un an après la création de l'Alliance des États du Sahel (Aés), des doutes persistent sur le bien-fondé de cette initiative prise par les militaires au pouvoir au Mali, au Niger et au Burkina Faso. Le Père Arnaud Éric Aguénoun, philosophe politique, diplômé en Relations Internationales, écrivain essayiste et analyste politique, explique les raisons de la création d'une telle institution ainsi que les faiblesses qu'elle affiche au regard des principes démocratiques.**

Propos recueillis par  
**Florent HOUESSINON  
& Benoît-Mariano AYENA**

La Croix du Bénin : **Le 16 septembre dernier, le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont signé la Charte du Liptako-Gourma, jetant ainsi les bases de l'Alliance des États du Sahel (Aés) qui promet de redéfinir la lutte contre le terrorisme et de remodeler les équilibres régionaux. Quelle est, selon vous, l'utilité d'une telle dynamique dans la sous-région ouest africaine ?**

**Père Arnaud Éric Aguénoun** : Dans un État démocratique, il est illégitime et extrêmement grave de faire un coup d'État militaire ou de réviser la Constitution pour se maintenir au pouvoir. Quand un tel coup de force échoue, les commanditaires sont souvent mis aux arrêts et accusés d'atteinte à la sûreté de l'État. Pour nos États africains et dans le monde entier, la démocratie est le système dans lequel les libertés, notamment la liberté de conscience, sont inscrites dans le cœur de l'homme, lui permettant de se déterminer, d'être acteur de développement, concitoyen et citoyen engagé. Sans la démocratie, il n'y a pas d'alternance, d'expression pluraliste, d'épanouissement dans la liberté, de respect des droits humains, de contre-pouvoir. Ce qui rend puissant les États-Unis, c'est la liberté. Elle est le fruit essentiel de la démocratie, gage de paix. Dans son Encyclique *Pacem in Terris*, le Pape Jean XXIII définit, dans l'esprit humain, les quatre socles de l'homme, artisan de paix : la liberté, la vérité, la justice et la paix. Mais nous constatons aujourd'hui que la paix est devenue la denrée la plus rare dans le monde. Pire, elle est bafouée et durement menacée.

Quand on parvient au sommet de l'État par un coup de force, il faut travailler à rendre le pouvoir au peuple. Pour revenir à votre question après cette introduction, je pense que l'Alliance des États du Sahel (Aés) est d'abord l'association des meneurs de coup de force. Lésés, isolés et dépourvus de moyens pour combattre le terrorisme sur le terrain, ces différents militaires ont pensé que s'ils prenaient les commandes du pouvoir politique, ils arriveraient à se doter de moyens adéquats pour

la défense de l'intégrité de leurs territoires respectifs voire de la sous-région. Mais est-ce vraiment possible ? C'est purement et simplement de la démagogie parce que le rôle essentiel du soldat, ce n'est pas la gouvernance politique. Avant la création de l'Aés en septembre 2023, il y avait l'Autorité du Liptako-Gourma qui existe depuis plus d'une décennie et qui est une institution dont la mission consiste à travailler à la sécurité, à la coopération et au développement dans le Sahel. Il semble que l'Aés vient établir un rapport de force avec la Cédéao, l'Uémoa et d'autres institutions. On ne doute pas de la capacité de ces soldats à trouver des solutions militaires au phénomène du terrorisme. L'Aés peut régler ce problème-là. Cependant, le terrorisme a d'autres racines qui peuvent lui échapper.

Premièrement, la révolte contre l'État, la grande misère et la fatalité d'un avenir incertain sont des terreaux fertiles pour l'éclosion du terrorisme. Les problèmes liés à la pauvreté, à l'éducation et au développement sont des questions essentielles qu'on résout grâce aux relations multilatérales. Les dirigeants de l'Aés projettent également de doter les États de l'Alliance d'une monnaie alors que l'expérience a montré que les États africains qui ont pris cette initiative détiennent une monnaie faible. En République démocratique du Congo, par exemple, le dollar américain utilisé est manifestement bien apprécié de tous. Le *Naira* du Nigeria est fluctuant. J'ai l'impression que le discours et la bravoure militaire peuvent tromper et distraire. Là où on sent un manque d'inspiration, de courage et d'autodétermination, c'est que la plupart des dirigeants de l'Aés se tourment vers la Russie. Ils ont un avantage au plan militaire car la Russie est une puissance dans le domaine. Malheureusement, sur le plan économique et industriel, le pays de Poutine n'a pas grand-chose à leur apporter. Tout État d'Occident étant impérialiste, on peut regretter que les dirigeants de l'Aés se piègent.

**Quelles sont pour la sous-région et le Continent, les implications socio-politiques de l'Alliance des États du Sahel ?**

L'Aés vient se superposer aux institutions sous-régionales. Le problème majeur, c'est qu'elle est



**Père Arnaud Éric Aguénoun**

née, tout bien pesé, pour défendre les intérêts syndicaux de ceux qui font un coup de force. Un putschiste ne peut pas être démocrate, encore moins un protecteur des libertés. Généralement, quand un putsch survient, les militaires censurent les partis politiques, la presse, les organisations de la société civile. On peut prêter à l'Aés l'intention de soutenir le parti unique, d'ordonner des restrictions par une justice militarisée et politisée, d'aller vers une économie contrôlée et/ou détricotée. De ce point de vue, l'Aés vient soutenir l'inattendu ou l'inespéré. Ce qui peut s'expliquer par la durée de la transition dans ces États. Car les militaires voudraient maîtriser leur territoire avant d'organiser les élections. C'est à craindre qu'au fil du temps, ils prennent goût au pouvoir et décident de ne pas partir aussi tôt parce que le pouvoir est si grisant. Voyez comment sont protégés ces militaires quand ils effectuent des sorties à l'intérieur de leurs propres pays : que ce soit au Mali, au Niger, en Guinée, au Burkina Faso, ils bénéficient d'un cordon sécuritaire inégalable. Ils sont ainsi gardés parce qu'ils ont peur qu'il y ait un autre coup d'État qui les renverse. Ce qui plonge les populations dans une spirale de coups de force, de fragilisation et de cassure dans la conduite de l'État. Cela signifie également que les problèmes liés à l'extrémisme violent pourraient engendrer d'autres situations politiques de mal gouvernance, de prise en otage d'un pays ou de ces États du Sahel, avec la mise à l'écart des partis politiques, de la société civile, et des institutions internationales qui aident au développement. On sent une sorte de déracinement, de rupture avec une tradition de multilatéralisme pour en fonder une autre. Plaise au Seigneur que cela aboutisse !

Les militaires au pouvoir sont en conflit avec d'autres pays et la sous-région. En voulant régler le problème du terrorisme, ils en

créent d'autres d'ordre politico-administratif qui auront un impact sur toute la sous-région. Cette dynamique de révolte est soutenue par un panafricanisme qui n'est pas assez équilibré et qui n'a pas pris du recul. Le diagnostic est bon, néanmoins la solution laisse à désirer. Quelles ressources humaines avons-nous ? Quelles industries avons-nous ? Quels systèmes éducatif et sanitaire avons-nous pour l'émergence des filières de produits vivriers ? Il ne faudrait pas que ces pays de l'Aés vivent en autarcie.

**Certains pensent que l'acte posé par les trois dirigeants de l'Aés permet à leurs pays de s'affranchir des puissances occidentales et américaines afin de se prendre véritablement en charge. Votre réaction.**

Au plan international, il y a toujours des influences qui s'observent. Les pays n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts. À un moment où le président russe Vladimir Poutine mène un combat stratégique, son pays voudrait avoir des partenaires sûrs en Afrique. Le théâtre de guerre russo-ukrainien se présente comme un feu allumé en Europe. La Russie pourrait allumer le même feu en Afrique à cause des intérêts géostratégiques en jeu. On irait, sans doute, vers une division de l'Afrique parce qu'on est à une époque de polarisation du monde. Quitter un maître comme esclave et aller en esclavage chez un autre maître sous prétexte que chez ce dernier, on est mieux traité, c'est toujours demeurer esclave. La Russie peut nous offrir du matériel militaire, par contre, pour plus d'efficacité, il faut aller vers un partenariat multilatéral avec tous les pays du monde.

Les pistes de sortie, les voici : l'industrialisation de l'Afrique. Il faut que nous soyons capables de transformer sur place nos matières premières. C'est quand nous allons nous industrialiser que nous pourrions commencer un chemin d'affranchissement. La deuxième solution est de peser dans les rapports de force à l'Organisation mondiale du commerce (Omc) afin qu'il y ait justice dans le commerce international. Que les prix des matières premières ne soient plus fixés d'avance, mais plutôt au prix que nous voulons. Si l'Omc continue de nous imposer des rapports de force, nous

serons toujours minimisés. Il est vrai que l'Omc est un champ de concurrence et ce sont les États les plus riches qui font la loi. Le défi majeur se situe ici : on doit demander à être traités d'égal à égal. La troisième solution, c'est d'assurer l'emploi pour les jeunes et créer des conditions pour que les Africains restent chez eux.

**Aujourd'hui, à quelles conditions le retour à une situation normale est-il possible dans ces États du Sahel et en Afrique de l'Ouest ?**

Je ne pense pas que l'Aés ait les coudées franches pour poser des actes de souveraineté pérenne. Je m'interroge sur les capacités à long terme de chacun d'eux à relever leurs pays respectifs, à s'auto-suffire, à décoller économiquement, à lutter contre la pauvreté, à répondre aux exigences réelles du peuple qui sont multiples et multidimensionnelles. En livrant cette bataille militaire sans le Nigeria, la Ghana et d'autres pays de la sous-région, les militaires au pouvoir s'en sortiront-ils ? Il ne faut pas que le patriotisme devienne une idéologie. Le patriotisme, c'est un outil, un baromètre de travail. Quand il devient une idéologie, on s'enferme. On installe un régime de guerre, de torpeur, d'angoisse, et de fait, les élections, la paix et l'alternance sont compromises. La solution n'est pas que militaire. Sécuriser une zone ne veut pas dire qu'on redonne vie à la population. Les activités agricoles, commerciales, éducatives, et professionnelles doivent reprendre. Il faut gagner une bataille militaire, restaurer l'autorité de l'État en mettant en place un minimum d'administration et de structures vitales : centres de santé, écoles, marchés, mairies. C'est vraiment un travail de longue haleine.

Il revient également aux autres pays de la Cédéao et de l'Uémoa de ne pas se braquer contre les pays de l'Aés. Qu'ils travaillent plutôt ensemble avec ces États pour créer des ponts de dialogue. Il ne peut pas y avoir de lieux d'entente totale, mais il y aura certainement des points d'accords. Sur les plans économique et commercial, il faut continuer les échanges commerciaux avec ces États sahéliens et de l'hinterland. Sur le plan diplomatique, il faut trouver le juste milieu. Il est toujours important de se tourner vers l'espérance qui ne déçoit jamais.



## RECOMPOSITION DE LA CLASSE POLITIQUE BÉNINOISE

# Les prémices d'élections générales agitées en 2026

À moins de deux ans de l'élection présidentielle de 2026, les états-majors politiques sont en ébullition. Mouvance et opposition multiplient stratégies et tactiques sur fond de fébrilité, signe de probables échéances électorales peu sereines.

Alain SESSOU

Au fur et à mesure que 2026 approche, certains éléments qui manquaient pour apprécier le brumeux univers politique du Bénin se précisent et se renforcent. Ces derniers jours ont été riches en événements. De toute évidence, au sein de la mouvance présidentielle, ce n'est pas la sérénité. Dans l'entourage du président de la République, Patrice Talon, des ambitions de succession à peine voilées sont manifestes. Certains noms reviennent fréquemment. On peut citer Olivier Boko, conseiller spécial du chef de l'État, Romuald Wadagni, ministre d'État en charge de l'économie et des finances, Johannes Dagnon, ancien conseiller spécial du chef de l'État, et Joseph Djogbénou, président de l'Union progressiste le Renouveau, principal parti de la mouvance présidentielle. Si l'argentier national fait profil bas par rapport à sa probable candidature à la prochaine présidentielle, ce n'est pas le cas pour les autres. Certes, les trois n'ont fait aucune déclaration officielle de candidature. Mais leurs militants ou sympathisants occupent déjà le terrain pour eux. Chaque jour, des comités ou des mouvements sont créés pour susciter la candidature soit d'Olivier Boko soit de Johannes Dagnon. Pendant ce temps, Joseph Djogbénou en tournée dans le pays, tient à galvaniser les membres de son parti à travers diverses activités. Des signes qui ne trompent pas. Ils portent la trame de l'ambition du président de l'Upr d'être dans les starting-block en 2026.

Mis bout à bout, les événements rendent encore plus brumeuses les relations dans l'entourage immédiat du président Patrice Talon. De quoi visiblement horripiler le président lui-même. Au point où, lui qui avait promis attendre 6 mois avant la fin de son mandat pour s'impliquer dans le choix de celui qui va le remplacer, s'est senti obligé de commencer un peu plus tôt



Le président Patrice Talon recevant Claudine Prudencio, présidente du parti Renaissance nationale

les manœuvres. Car la cohésion de la mouvance est menacée à bien des égards. Et il faut tout faire pour la maintenir. Pour y arriver, le chef de l'État procède à quelques touches rapides. Ainsi, Johannes Dagnon a été limogé contre toute attente le 9 avril 2024.

### Le président Talon veut reprendre la main

Puis après, Pamphile Zomahoun, le patron du service des renseignements qui serait proche de lui, est muté au poste d'envoyé spécial et ambassadeur adjoint en Haïti. Au même moment, le chef de l'État rencontre Moele-Bénin et Renaissance nationale, deux partis de la mouvance présidentielle qui n'ont pas de députés à l'Assemblée nationale. Objectif : créer un creuset de cohésion d'action pour les partis de la mouvance présidentielle (Upr, Br, Moele-Bénin et Renaissance nationale) en vue de gérer toutes les actions futures de façon coordonnées. Dans la foulée, on apprend que la mouvance va s'employer à avoir un seul candidat pour la présidentielle de 2026. Il faut aplanir les divergences de vues entre l'Upr et le Br, surtout qu'au sortir de son congrès le week-end dernier,

un membre du bureau politique du Br a affirmé que tout parti qui se crée aspire à la prise et à l'exercice du pouvoir d'État. Ce à quoi travaille âprement le président Patrice Talon. Réussira, ne réussira pas ? Bien malin qui pourra répondre avec exactitude.

En face de la mouvance présidentielle, l'opposition ne baisse pas la garde. L'opposition modérée à travers Fcbé et l'opposition radicale à travers le parti Les Démocrates continuent leur campagne de dénonciation du nouveau Code électoral promulgué par le président de la République le 18 mars dernier. A priori, pour le parti de l'ancien président de la République Boni Yayi, les élections générales de 2026 sont possibles à condition de renoncer au Code électoral. Il entend user de tous les moyens pour atteindre son

objectif. Ainsi, après la tournée nationale d'explication pour dénoncer le côté pernicieux de la loi électorale, Boni Yayi se projette dans une tournée auprès des chefs d'État de la sous-région pour avoir gain de cause. Des actions aux issues incertaines.

Dans tous les cas, de part et d'autre et en prélude aux élections générales de 2026, les ingrédients d'une période mouvementée s'amoncellent. En fin de mandat, la colère dans l'entourage de Talon montera crescendo. Il l'a compris et fait feu de tout bois pour reprendre la main par rapport aux deux principaux partis de la mouvance dont il est en réalité le vrai chef. Passé ce cap, il doit faire face aux exigences de l'opposition relatives au nouveau Code électoral. Et c'est ici que la partie s'annonce ardue pour 2026.

Acheter La Croix,  
c'est bon ; s'abonner,  
c'est encore mieux.

## ÉDITORIAL

Michaël S. GOMÉ

Nouvelle publication

### Bavure majuscule

L'affaire est allée jusqu'au haut niveau. À l'hémicycle, les députés se sont préoccupés des brutalités policières répétées de ces jours-ci et qui ont occasionné des traumatismes tant psychiques que physiques chez les usagers de la route. La hiérarchie policière n'est pas non plus restée de marbre. À Cotonou comme à Natitingou, certains membres des forces de l'ordre sont désavoués et réprimandés pour leurs violences démesurées vis-à-vis de leurs compatriotes. Et puisque nul n'est au-dessus de la loi, d'autres, à défaut de passer devant les tribunaux, répondent devant leur conseil de discipline.

Comment l'exhortation au port de casque pour préserver la vie des citoyens peut-elle occasionner tant de dérapages ? Et pourtant, l'intention de départ était noble : prévenir les traumatismes crâniens en cas d'accident de la circulation. À cet appel, force est de constater que les paisibles citoyens, dans leur grande majorité, obéissent en vissant chacun son casque sur sa tête, à moto et parfois même à pied. Il est donc nécessaire d'éviter que l'inimitié naisse et grandisse au sein de la population à l'encontre des policiers. En effet, le succès de la mission ô combien importante de ceux-ci est plus tributaire du bon sens qui accompagne son exécution, que de la spontanéité avec laquelle certains d'entre eux utilisent les armes mises à leur disposition.

Alors que le Bénin s'apprête à voler au secours des cousins d'Haïti par l'envoi de plusieurs centaines de policiers, nos forces de l'ordre ont l'obligation de soigner leur image à l'interne en brillant par leur professionnalisme. Il s'agira pour elles d'apporter inlassablement leur contribution à la quiétude sociale afin que la 'Fraternité', l'une des composantes de notre devise nationale soit honorée. Car il n'y a aucune humanité dans la brutalité. Civils et policiers doivent donc se serrer les coudes et collaborer de façon étroite afin de venir à bout de l'insécurité ambiante. En outre, ce serait bénéfique pour tous que les policiers soient plus gardiens de la paix que forces de l'ordre. Qui veut la paix, prépare la paix !



## OBSÈQUES DES PÈRES PHILIPPE KINKPON ET PIERRE BIO SANOU

# Défenseurs de la vie et de la famille jusqu'au bout

Divers hommages ont été rendus aux Pères Pierre Bio Sanou de l'Église-Famille de Natitingou et Philippe Kinkpon de la paroisse Saint Joseph de Cotonou. Les fidèles ont salué la mission des deux prêtres qui se sont consacrés à la protection de la vie et de la famille.

## ► Père Philippe Kinkpon : Un ami des couples et de la famille

Benoît-Mariano AYENA

Le jeudi 18 avril 2024, le Père Philippe Kinkpon a été conduit à sa dernière demeure au cimetière du Grand Séminaire Saint-Gall de Ouidah. La messe d'enterrement a été présidée par Mgr Roger Houngbédji, Archevêque de Cotonou, en l'église Saint Joseph d'Agbato. Il était entouré de Mgr Antoine Ganyé et de Mgr Aristide Gonsallo. Plus de 200 prêtres ont participé à l'eucharistie en présence de nombreux fidèles chrétiens.

Ambiance lourde sur la paroisse Saint Joseph d'Agbato-Akpa le jeudi 18 avril 2024. Prêtres, fidèles et évêques sont venus nombreux rendre hommage au Père Philippe Kinkpon, rappelé à Dieu le 22 mars 2024 dans sa 68<sup>e</sup> année. Le cercueil contenant son corps a fait son entrée dans l'église paroissiale peu après 7h. Les fidèles, animés du désir de voir une dernière fois leur pasteur, s'étaient rendus très tôt sur les lieux. L'office des défunts a été dirigé par Mgr Roger Houngbédji, Archevêque de Cotonou, entouré



Les fidèles venus prier pour le repos de l'âme de leur pasteur

de ses deux Vicaires généraux : les Pères Théophile Akoha et Roger Sévoh. Avant le début de l'eucharistie, François-Xavier Assogba et Alexis Adifon ont donné lecture de la biographie et des témoignages poignants sur

l'illustre disparu.

À 9h15 minutes, la procession d'entrée démarre de la sacristie, et prend par la porte secondaire pour l'autel. Dans son homélie, Mgr Houngbédji a rappelé la raison principale pour laquelle la paroisse

d'Agbato a été choisie : « C'est pour permettre aux paroissiens que notre Père a engendrés dans la foi que nous avons choisi de célébrer ses obsèques ici ». Il a ensuite rappelé le parcours du Père Kinkpon avant de révéler

ses qualités : « Il aimait Dieu et se donnait pour la cause de l'Église. Il aimait les couples et les familles auxquels il n'hésitait pas à consacrer de longues heures d'écoute et d'accompagnement spirituel. Le Père Kinkpon s'est engagé pour leur protection, leur stabilité et leur identification au Christ. Puisse son exemple éclairé par celui du diacre Philippe, inspirer aussi notre propre engagement pour la cause de l'Évangile ! ». Après la messe, la prière de l'absoute a été dirigée par Mgr Roger Houngbédji dans la chapelle du Grand Séminaire Saint-Gall de Ouidah. Le Père Philippe Kinkpon a ensuite été inhumé au cimetière Saint-Gall de Ouidah.

Né le 3 mai 1956, le Père Philippe Kinkpon a été ordonné prêtre le 27 novembre 1988. Il a servi sur les paroisses Sainte Jeanne d'Arc d'Allada et Sainte Cécile d'Ahouansori comme vicaire, et sur les paroisses Saint Jean-Baptiste de Tori-Bossito, Saint Martin d'Akpa et Saint Joseph d'Agbato comme curé. Il a également été vicaire général de l'archidiocèse de Cotonou de 2010 à 2017, et vice-président de l'Institut pontifical Jean-Paul II, section de Cotonou, de 2003 à 2020.



Le cercueil contenant le corps du Père Philippe Kinkpon à son passage sur la paroisse Saint Joseph d'Agbato



## OBSÈQUES DES PÈRES PHILIPPE KINKPON ET PIERRE BIO SANOU

### ► Père Pierre Bio Sanou : Combattant courageux contre l'infanticide rituel

Servais YANTOUKOUA  
CORRESPONDANT

C'est dans une ambiance de prière remplie d'émotion que le peuple chrétien de Natitingou a rendu un dernier hommage au Père Pierre Bio Sanou, 3<sup>e</sup> prêtre du diocèse de Natitingou, décédé le 5 avril 2024 à l'hôpital Saint Jean de Dieu de Tanguéta. Le vendredi 19 avril 2024, des centaines de fidèles étaient rassemblés à la cathédrale Saint Sauveur de Natitingou pour une veillée de prières et de chants en présence de Mgr Antoine Sabi Bio, évêque de Natitingou. La messe d'enterrement a eu lieu le samedi 20 avril 2024 en présence d'une foule de chrétiens, de religieux et de prêtres.

Samedi 20 avril 2024, Prêtres, religieux et religieuses rendent hommage au Père Pierre Bio Sanou. Ils prient ensemble l'office des défunts autour de sa dépouille mortelle exposée au bas de l'autel de la cathédrale Saint Sauveur de Natitingou. À 9h30, l'église était pleine de fidèles chrétiens venus rendre un dernier hommage à l'illustre disparu et participer à la messe de requiem. C'est Mgr Antoine Sabi Bio, évêque de Natitingou, qui a présidé l'eucharistie, avec à ses côtés trois autres évêques : Mgr Pascal N'Koué, Archevêque de Parakou, Mgr Martin Adjou, évêque de N'Dali, et Mgr Bernard de Clairvaux Toha, évêque de Djougou, et plus d'une centaine de prêtres venus de Natitingou et d'ailleurs au Bénin.



Photo / La Croix / Servais YANTOUKOUA

#### 3<sup>e</sup> prêtre du diocèse de Natitingou

Au début de la célébration, le Père Gildas Sambieni, curé de la cathédrale, a présenté ses vives condoléances au clergé, au peuple de Dieu et à la famille biologique du défunt. C'est au Père Didier Gnitona, prêtre du diocèse de Natitingou et Recteur au Grand Séminaire *Providentia Dei* de Gaah Baka, qu'est revenue la charge de prononcer l'homélie. Dans son témoignage, il a retracé la vie du Père Sanou et décrit son combat courageux contre l'infanticide rituel et toutes les autres pratiques portant atteinte à la vie humaine. Encore diacre, il est confronté au rejet de l'une de ses nièces ayant présenté le siège à la naissance. Il a menacé son oncle au fusil, pour retirer la petite fille et la confier à la garde des religieuses. Après son ordination à Kouandé par Mgr

Patient Redois, il est resté 19 ans comme curé de la paroisse. Les cas se multiplient. Il découvre alors sa vocation pour donner un espoir dans la lutte contre l'infanticide au Bénin. Il récupère de nombreux enfants qui ont été adoptés tant au Bénin qu'en France.

Revenant sur la figure emblématique de l'illustre disparu, le Père Gnitona a évoqué ce qui pourrait être le testament spirituel de celui-là qu'on appelait affectueusement "patriarche". Le Père Sanou a toujours fait l'éloge de ce passage de l'Évangile selon Saint Matthieu : « Alors on lui amena des petits enfants afin qu'il leur imposât les mains et il pria pour eux. Mais les disciples les repoussèrent. Et Jésus dit : "Laissez les petits enfants, et ne les empêchez pas de venir à moi; car le Royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent. Il leur

imposa les mains, et il partit de là" (Mt 19, 13-15) ». Oui, poursuit le Père Sanou, le Royaume de Dieu appartient aux enfants. Et tout bien qu'on leur fait, on le fait directement à Dieu. Le Christ est venu pour un monde nouveau et nous demande de l'aider à combattre le mal : « J'ai vaincu le mal » (Jean 16, 33). Tel fut donc le résumé de la vie du défunt. La prière de l'absoute a été prononcée par Mgr Bernard de Clairvaux Toha, évêque de Djougou. Le Père Pierre Bio Sanou a été inhumé au cimetière des prêtres sis au Séminaire Saint Pierre de Natitingou.

#### Une voix écoutée à l'Ono

Le Père Bio Sanou est né vers 1938 à Sowa Wodou, un village situé à 6 km de Pehunco, en allant vers Kérou. De culture Bariba, il fait partie du clan des *Goyinrou*. Benjamin d'une fratrie de douze

enfants, Pierre sera l'un des trois survivants des frères et sœurs, tous morts en bas âge. Face au refus de son frère d'aller à l'école, il accepte volontiers de le remplacer pour fréquenter l'école primaire de Kouandé. Son village natal étant loin de la ville, Pierre est confié à Ali Yérima Issakou, son tuteur, qui l'emmène avec lui un an plus tard à Kandi. C'est à Kandi que Pierre découvre le Christ à travers une livre de catéchisme que lui offre un camarade de classe, un musulman. Il est ébloui par la figure de Jésus pardonnant à ses bourreaux et priant pour eux. En février 1954, le Père Yves Lagoutte accueille favorablement son désir de se faire baptiser. Son attachement à sa nouvelle vie de chrétien le conduira aux portes du Petit Séminaire Sainte Jeanne d'Arc de Ouidah le 1<sup>er</sup> octobre 1957. Il en sortira pour recevoir l'ordination sacerdotale des mains de Mgr Patient Redois, son évêque, le 27 décembre 1969. C'est le troisième prêtre de l'Atacora.

Le 8 mars 2011, il fut invité à une assemblée de l'Ono où sa présentation du phénomène de l'infanticide rituel a ému les auditeurs. Il a animé de nombreuses conférences pour partager son charisme et se faire la voix des sans-voix. Un film, « L'histoire de l'enfant fourmi », a été produit avec ses partenaires. Outre sa lutte contre l'infanticide, le Père Pierre Bio Sanou a exercé son ministère sacerdotal aux côtés des prisonniers et des malades qu'il servait avec grande attention et dévouement. Avec le poids de l'âge, il s'est retiré à l'hôpital Saint Jean de Dieu de Tanguéta où il continuait régulièrement sa visite aux malades. Il s'est endormi dans la paix du Seigneur le 5 avril 2024 après 56 ans de ministère sacerdotal.



Photo / La Croix / Servais YANTOUKOUA

Les prêtres portent le cercueil pour l'inhumation à la fin de la messe

## COLLOQUE SUR LE NOUVEAU CODE ÉLECTORAL DU BÉNIN

# L'Église à l'avant-garde de la paix

Le jeudi 25 avril 2024, l'Aumônerie nationale des cadres et personnalités politiques en collaboration avec la Conférence épiscopale du Bénin a organisé un colloque sur le thème : "Les modifications du Code électoral au Bénin de 1990 à aujourd'hui : Le Code électoral, le vivre-ensemble et la participation de tous à la construction de la Nation. Contribution de l'Église à la paix sociale pour des élections véritablement démocratiques en 2026". Les travaux ont réuni au Palais des Congrès à Cotonou, les experts, les représentants des partis politiques et des confessions religieuses. À la fin des assises, la plupart des participants ont salué le rôle d'avant-garde de la paix que joue l'Église au Bénin.

Florent HOUÉSSINON

Ce sont trois experts en questions électorales : Célestine Zanou, Mathias Hounkpè, Francis Lalèyè et un universitaire, le Professeur Samson Igor Guèdègbé qui ont été choisis par l'Aumônerie des cadres et personnalités politiques pour analyser de façon objective le nouveau Code électoral du Bénin. Au début de la rencontre, les représentants de chaque confession religieuse ont prié pour la paix et le bon déroulement des assises selon la volonté de Dieu. Dans son allocution d'ouverture, Mgr Roger Houngbédji, président de la Conférence épiscopale du Bénin, a mis l'accent sur le caractère national de la rencontre et préciser « qu'il ne s'agit pas de faire des déballages », mais d'échanger de façon courtoise dans la ligne de la devise nationale : Fraternité, Justice, Travail. Dans sa conférence inaugurale, Célestine Zanou, géographe et ancienne Directrice de cabinet du président Mathieu Kérékou, évoque quatre crises que le Bénin a connues depuis 1960 : la crise des dissensions politiques lancinantes et pulsatives (1963), la crise des arbitrages (1989), les crises électorales (1996, 2011) et la crise des Rubicons franchis (2019). « La démocratie béninoise a aujourd'hui un goût amer et est réduite aux desideratas de quelques particuliers », déclare-t-elle. Elle propose le dialogue,



Photo / La Croix / Florent HOUÉSSINON

### Au milieu des experts, le Père Nathanaël Yaovi Soédé présente les objectifs du colloque

la mémoire des événements et l'utilisation à bon escient des rapports de force pour juguler les crises à venir.

#### Nécessité de relecture de la loi électorale

La première communication de ce colloque a été présentée par Francis Lalèyè, expert en gouvernance politique sur « les modifications du Code électoral au Bénin de 1990 à aujourd'hui : fondements et analyse ». Il a parcouru quatre angles d'analyse : les conditions de participation aux élections, les conditions de distribution des sièges, le contrôle de gestion

des élections et le rôle des partis politiques, afin de réduire le coût des élections. Selon lui, de 1990 à nos jours, le Bénin a été caractérisé par une frénésie de lois électorales avec 30 Codes électoraux votés ou révisés. Cette législation est souvent effectuée dans la précipitation avec une primauté accordée aux partis de la mouvance présidentielle. Le Professeur Samson Igor Guèdègbé, quant à lui, va présenter de façon méthodique le nouveau Code électoral et ses perspectives. « Dans une autre acception, sans nul doute qui ne tombe pas sous les sens, l'application de critères

identiques (seuil d'éligibilité) à toutes les circonscriptions électorales sans exception, confère à celui-ci un caractère national. Ici, l'argument qui prévaut, c'est naturellement de savoir que l'interprétation donnée par la Cour constitutionnelle est celle qui relève du Droit positif béninois », précise-t-il.

« À travers le monde, le seuil le plus élevé que vous avez est celui de 7% pour une liste présentée par un parti politique, et c'est en Turquie que cela est observé. Qu'est-ce qui est unique au Bénin pour qu'on ait besoin de mesure que personne ne connaît nulle part ailleurs ?

Lorsqu'on fixe un seuil et qu'on offre la possibilité que des partis aillent aux élections en coalition, les critères sont-ils plus élevés que les partis qui vont en coalition ? C'est-à-dire que si un seul parti présente une liste qui doit remplir 10% pour lever des sièges, si vous êtes plusieurs partis, le seuil doit monter à 15 ou 20%. Au Bénin, on fait le contraire », explique Mathias Hounkpè, politologue. « Entre 2019 et 2023, la moyenne de participation aux élections est de 32%. Cela veut dire que si vous allez aux élections en 2026 et que les citoyens décident d'exprimer massivement leur suffrage, le taux de participation qu'on a connu de 2019 à maintenant va être multiplié par 2. On peut finir ces élections et s'attraper la tête. Je ne sais pas pourquoi on va vers ce degré d'incertitude. Quelqu'un peut-il dire clairement les éventualités possibles en termes de contrôle du Parlement et de la présidence en 2026 ? Qu'on reprenne cette loi électorale et qu'on regarde simplement par rapport aux risques que sa mise en œuvre pose », ajoute-t-il. « Puisse-nous avoir la crainte de Dieu et ne pas banaliser ces différents lieux d'interpellations ainsi que les exigences du vivre-ensemble », plaide Mgr Roger Houngbédji dans sa communication sur « le vivre-ensemble : force et visée de toutes lois, mesures et actions de développement national ».



Photo / La Croix / Florent HOUÉSSINON

Plus de 500 participants comprenant des têtes couronnées, des membres des partis politiques et de la société civile

## COLLOQUE SUR LE NOUVEAU CODE ÉLECTORAL DU BÉNIN

### ► Cultiver l'amour et la patience

(Propos recueillis par Benoît-Mariano AYENA & Florent HOUSSINON)

#### « L'Église ne cherche pas à prendre position »



**Père Nathanaël Soédé**  
*Aumônier national des cadres  
et personnalités politiques*

Ce colloque est d'abord un temps de réflexion. Il s'agissait pour nous de réfléchir sur le Code électoral qui a été voté puis promulgué, parce que nous avons constaté que l'accueil de cette loi électorale au sein de la population suscite beaucoup de questionnements, d'inquiétudes. C'est dans ce cadre que l'Église qui est soucieuse de Paix et qui a le souci de prévenir tout ce qui peut entamer la paix à l'avenir, pense qu'il faut prévenir. L'Église est soucieuse de la paix. Elle ne cherche pas à prendre position. Elle veut comprendre et faire comprendre aux uns et aux autres le Code électoral et les différentes crises que le Bénin a connues au cours de son histoire politique. C'est pour cela que nous avons fait appel à des spécialistes des élections, de la gouvernance et du Droit pour qu'ils viennent exposer en professionnels les

textes.

Ils nous ont montré, et je suis fier de cela, que depuis 1990, la loi électorale a été modifiée 30 fois en 34 ans. Beaucoup ne le savent pas et nous l'avons su grâce aux experts. Cela pose problème que des lois soient remplacées plus fréquemment que les mandats des institutions permanentes et des personnalités politiques investies de 5 ans, 10 ans de fonctions à la tête du pays, Donc, il fallait pour nous écouter les experts qui nous ont fait comprendre les raisons de tant de modifications. Notre objectif va donc au-delà du Code actuel. On nous a montré objectivement que lorsqu'on modifie ces Codes et parfois en urgence, on arrive à faire des lois de circonstance. Les lois de circonstance partent avec les circonstances qui les ont amenées et du coup, on est obligé de les reprendre. C'est le dialogue qui permet de comprendre que le Code est un élément capital pour les élections. Il faut le connaître et savoir comment légalement on peut l'accueillir. Comment on peut tirer profit de la perfectibilité de toute loi ? La loi est dynamique, nous devons rester dans cette logique-là. Nous avons compris que légalement, nous pouvons apporter quelque chose à son amélioration et je ne crois pas qu'il y ait des citoyens béninois qui ne sont pas d'accord avec tout ce qui contribue au développement de la Nation.

Le développement est mouvement de croissance, et on fera bien sûr des recommandations mais calmement et positivement ; nous allons les reprendre et bien sûr les faire connaître à ses fils et à ses filles, à ses dirigeants déjà capables de recul pour que les pas qui sont déjà portés en avant puissent être portés plus loin, parce que nous voulons que la loi s'améliore et qu'elle soit pour nous un organe, un élément sur lequel nous pouvons baser le vivre-ensemble qui était le deuxième point de notre colloque. Le vivre-ensemble détermine tout notre être et participe à la construction de toute la Nation, et cela devrait être un droit et un devoir pour tous de travailler pour la Nation.

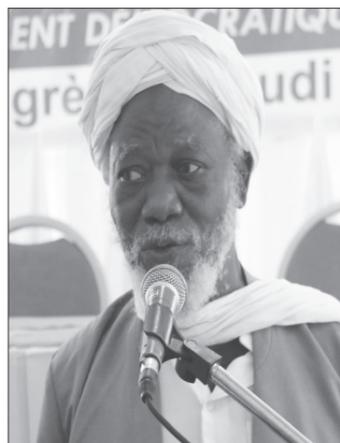
#### « Nous demandons la culture de la patience face à tout ce que l'on entend »



**Dada Danhouégnon Vognon**  
*Roi d'Assanté*

Je remercie l'Église Catholique et tous les participants pour l'amour fraternel que nous avons démontré par notre présence à ce colloque. Nous rendons grâce à Dieu, Créateur de tout l'univers et nous saluons l'Aumônerie des cadres et personnalités politiques pour cette initiative. Nous demandons la culture de la patience aux organisateurs, aux invités face à tout ce que l'on entend qui nous plaît et nous déplaît. Nous devons être patients en exprimant l'amour l'un envers l'autre pour l'atteinte de notre objectif commun que sont la Paix et l'Amour. Je lance un appel à toutes nos institutions pour qu'elles impliquent la chefferie traditionnelle dans le dialogue national pour qu'on joue aussi notre partition.

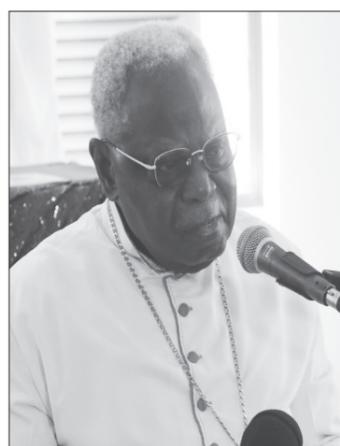
#### « Nous démontrons aussi notre amour à notre patrie »



**Imma Issa Issifou**  
*Représentant de l'Union  
Islamique du Bénin*

C'est à cause de l'amour en Dieu que nous sommes arrivés. Dieu a choisi que nous serons des Béninois et nous sommes nés au Bénin. Le Prophète a fait sa vie avec les chrétiens et les autres confessions sans distinction, car ils sont tous des créatures du même et seul Dieu. Pour cet amour que nous témoignons en arrivant à ce colloque, nous démontrons aussi notre amour à notre patrie. Nous devons nous unir pour construire le Bénin.

#### « Nous avons l'impression que le président aime un pays sans aimer ses habitants »



**Mgr Antoine Ganyé**  
*Archevêque émérite de  
Cotonou*

Je vous salue mes chers amis. Je salue chaque composante de cette assemblée et je la félicite vraiment. Je ne savais pas qu'elle était si imposante. Il y a quelque chose qui me fait de la peine. Ce qui me fait de la peine, c'est le président de la République. Il a quand même fait des choses magnanimes mais il reste une chose qui est très importante. Nous ne sommes pas des opposants. Non ! Nous savons qu'il veut le bien du pays, le bien de chaque Béninois. Mais il faut qu'il le sache, et je crois que compte rendu lui sera fait, que nous avons plutôt l'impression qu'il aime un pays sans aimer ses habitants. C'est mon impression

et c'est cela qui me fait beaucoup de peine. Il a consolidé des choses dans notre pays : des routes, l'eau potable, la lumière, etc. Selon ce que nous entendons, tout cela est la charpente du pays. Pour les gens, c'est que le président de la République aime la charpente mais ceux que la charpente abrite ne sont pas aimés. Il faut que quelqu'un puisse le lui dire. Nous le lui disons en ami, parce que notre vivre-ensemble dépend aussi du Code électoral. Il faut que le vivre-ensemble et le Code électoral se donnent la main. Si le président nous tendait la main comme nous lui tendons la main, il y aurait vivre-ensemble.

J'ai déjà pris des paroles qui m'ont coûté cher par le passé. Après tous les travaux, je souhaite que les organisateurs de ce colloque puissent rencontrer le chef de l'État. Il faut aller lui décrire l'ambiance que nous avons vécue à ce colloque. Et si les religieux ont organisé cette rencontre, Monsieur le président de la République, c'est à cause de tout ce qu'ils entendent au sujet du nouveau Code électoral que vous avez promulgué. Nous ne voulons pas que cette nouvelle loi électorale engendre des difficultés, des insurrections. C'est pour cela que nous avons choisi des experts pour nous en parler. Nous avons été éclairés mais les inquiétudes, Monsieur le président de la République, demeurent. Le souhait de l'assemblée, c'est que, Monsieur le président de la République, vous fassiez quelque chose de magnanime, de formidable pour que ce Code électoral ne suscite pas des bagarres dans notre pays puisque nous sommes en train de soupçonner cette situation. C'est pourquoi respectueusement, nous avons organisé ce colloque et nous vous remercions d'ailleurs, Monsieur le chef de l'État, de l'avoir autorisé. L'assemblée vous en remercie mais elle reste sur sa faim, elle est encore sur sa faim. Elle n'est pas encore satisfaite.

## Parole de Dieu

Avant d'aller à la messe dominicale, le lecteur est invité à « préparer son dimanche » en lisant plusieurs fois durant la semaine les 4 textes de la liturgie. Lire et relire, encore et encore. Car rien n'est plus important pour le chrétien que la Parole de Dieu !

**PREMIÈRE LECTURE - Ac 10, 25-26.34-35.44-48**

Comme Pierre arrivait à Césarée chez Corneille, centurion de l'armée romaine, celui-ci vint à sa rencontre, et, tombant à ses pieds, il se prosterna. Mais Pierre le releva en disant : « Lève-toi. Je ne suis qu'un homme, moi aussi. » Alors Pierre prit la parole et dit : « En vérité, je le comprends, Dieu est impartial : il accueille, quelle que soit la nation, celui qui le craint et dont les œuvres sont justes. » Pierre parlait encore quand l'Esprit Saint descendit sur tous ceux qui écoutaient la Parole. Les croyants qui accompagnaient Pierre, et qui étaient Juifs d'origine, furent stupéfaits de voir que, même sur les nations, le don de l'Esprit Saint avait été répandu. En effet, on les entendait parler en langues et chanter la grandeur de Dieu. Pierre dit alors : « Quelqu'un peut-il refuser l'eau du baptême à ces gens qui ont reçu l'Esprit Saint tout comme nous ? ». Et il donna l'ordre de les baptiser au nom de Jésus-Christ. Alors ils lui demandèrent de rester quelques jours avec eux.

**PSAUME 97 (98)**

Chantez au Seigneur un chant nouveau,  
car il a fait des merveilles ;  
par son bras très saint, par sa main puissante,  
il s'est assuré la victoire.

Le Seigneur a fait connaître sa victoire  
et révélé sa justice aux nations ;  
il s'est rappelé sa fidélité, son amour,  
en faveur de la maison d'Israël.

La terre tout entière a vu  
la victoire de notre Dieu.  
Acclamez le Seigneur, terre entière.  
Acclamez votre roi, le Seigneur !

**DEUXIÈME LECTURE - 1 Jn 4, 7-10**

Bien-aimés, aimons-nous les uns les autres, puisque l'amour vient de Dieu. Celui qui aime est né de Dieu et connaît Dieu. Celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car Dieu est amour. Commentaire : Ce texte parle d'amour à toutes les lignes, ou presque ! Il est donc bien dans la ligne des autres lectures de ce dimanche. Pour autant, on n'imagine pas Saint Jean baignant dans une communauté à l'eau de rose ! S'il en parle tant, c'est que ce n'est pas si simple ! La communauté à laquelle il écrit (probablement à la fin du premier siècle) est en crise. Des faux prophètes de toute sorte risquent d'égarer les esprits dans d'interminables discussions théologiques. Pendant ce temps, on oublie l'essentiel. Dans ce texte, Saint Jean ramène sa communauté à l'essentiel, c'est-à-dire Dieu, c'est-à-dire l'Amour. S'il fallait résumer ce passage, on pourrait dire : Dieu est amour, tout amour humain vient de Dieu. Voici comment l'amour de Dieu s'est manifesté parmi nous : Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde pour que nous vivions par lui. Voici en quoi consiste l'amour : ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais c'est lui qui nous a aimés, et il a envoyé son Fils en sacrifice de pardon pour nos péchés.

**ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT JEAN 15, 9-17**

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Comme le Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés. Demeurez dans mon amour. Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme moi, j'ai gardé les commandements de mon Père, et je demeure dans son amour. Je vous ai

dit cela pour que ma joie soit en vous, et que votre joie soit parfaite. Mon commandement, le voici : Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. Vous êtes mes amis si vous faites ce que je vous commande. Je ne vous appelle plus serviteurs, car le serviteur ne sait pas ce que fait son maître ; je vous appelle mes amis, car tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître. Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et établis afin que vous alliez, que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure. Alors, tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donnera. Voici ce que je vous commande : c'est de vous aimer les uns les autres. »

**Étude biblique**

LECTURE - AC 10, 25-26.34-35.44-48

Commentaire : Pierre comprend la vision qui l'avait tellement intrigué : les animaux n'étaient qu'une image destinée à lui faire comprendre autre chose ; à table, on sait qu'il était interdit par la loi religieuse de manger certains animaux considérés comme impurs : or la fameuse vision l'invitait à dépasser cet interdit parce que Dieu seul en définitive peut déterminer ce qui est pur ou impur. Mais il était également interdit de fréquenter les païens. Ce que Pierre est invité à découvrir, c'est que cette barrière-là, elle aussi, doit tomber.

PSAUME 97 (98)

"La terre tout entière a vu la victoire de notre Dieu" : c'est le peuple d'Israël qui parle ici et qui dit "NOTRE Dieu", affichant ainsi la relation tout à fait privilégiée qui existe entre ce petit peuple et le Dieu de l'univers ; mais Israël a peu à peu compris que sa mission dans le monde est précisément de ne pas garder jalousement pour lui cette relation privilégiée mais d'annoncer l'amour de Dieu POUR TOUS les hommes, afin d'intégrer peu à peu l'humanité tout entière dans l'Alliance.

DEUXIÈME LECTURE - 1 Jn 4, 7-10

À sa manière donc, Jean nous rappelle que le fond de notre foi consiste à aimer : « En agissant ainsi (c'est-à-dire en aimant par des actes et non par des discours), nous reconnaitrons que nous appartenons à la vérité ». Elle est là, l'unique vérité : Dieu est Amour (c'est aussi une expression de Jean dans cette lettre) et les hommes sont faits pour aimer. « Dieu est Amour : qui demeure dans l'Amour demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui ».

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT JEAN 15, 9-17

"Je vous ai dit cela pour que ma joie soit en vous, et que vous soyez comblés de joie." Voilà une bonne nouvelle dans ce texte ! Quand le Christ parle à ses Apôtres, c'est pour les combler de joie. Et la raison de cette joie, c'est que la vie de Jésus n'a été qu'amour, à l'image de son Père : "Comme le Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés." Nous sommes tout-à-fait dans la ligne de la deuxième lecture : quand l'humanité connaîtra enfin Dieu tel qu'Il est, elle sera comblée de joie.

## COMPRENDRE LA PAROLE

Père Antoine TIDJANI

BIBLISTE

5<sup>e</sup> dimanche de Pâques-B

### La vraie vigne, le vigneron et les sarments



L'Église, nouveau peuple de Dieu décrite dans les Actes des Apôtres ce dimanche, jouit d'un temps de paix et s'édifiait avec le réconfort de l'Esprit Saint. Nous avons vu Paul le persécuteur entrer en scène après avoir fait sa rencontre avec le Christ. Mais c'est pour affermir l'Église que naguère il s'acharnait à détruire. C'est Barnabé qui l'introduira et le fera accepter, non certainement sans grands efforts, car unanimement tous les disciples auxquels il voulait se joindre à Jérusalem avaient peur de lui. Comme serviteurs du Christ, nous avons besoin comme Barnabé d'être habités par l'amour pour pouvoir faire confiance à l'action de la grâce dans les autres même si dans le passé, ils étaient des malfaiteurs. L'homme dépasse infiniment la vie du péché qu'il avait menée à un moment donné, et c'est l'amour et la confiance des autres qui lui permettent de libérer le meilleur qui l'habite. C'est pourquoi Saint Jean dans la deuxième lecture, nous exhorte à aimer en vérité, avec des œuvres, non pas seulement en paroles, avec nos lèvres. Saint Jean insiste sur l'observance des commandements de Dieu comme la condition pour obtenir tout ce que nous demandons. Et cela consiste à croire au Nom de son Fils Jésus-Christ et de nous aimer les uns les autres, comme il nous en a donné l'ordre. Et le plus admirable qui conclut le raisonnement de Saint Jean, c'est la merveilleuse phrase : « Ceux qui observent ses commandements demeurent en lui et lui en eux » (1 Jn 3,24).

*Comme des sarments sur des vignes, demeurer en Jésus et Lui en nous*

L'Évangile de ce dimanche est perlé d'images significatives : la vigne, le vigneron et les sarments. L'image de la vigne représentait le peuple d'Israël. Jésus s'attribue ce titre en disant : « Je suis la vraie vigne ». Autrement dit, Jésus en personne se définit comme le nouvel Israël, le peuple nouveau qu'est l'Église. Il dit que son Père est le vigneron. Jésus a l'habitude d'appeler Dieu, Abba, papa en araméen. Mot banal et familier absent dans la riche littérature juive de l'antiquité. Dieu que Jésus appelle son Père est aussi le « vigneron » d'Israël. C'est par cette image que les prophètes, à travers toute la Bible ont traduit l'amour qu'il a pour son peuple (Is 5, 1 ; Jr 2, 21, Ez 15, 2 ; Os 10, 1 ; Ps 80, 9). Dans le chant de la vigne du prophète Isaïe (5, 1-7), le vigneron était plein de sollicitude pour sa vigne pour qu'il puisse porter du fruit. Mais l'attente qu'il espérait d'Israël a été décevante, comme l'exprime l'exclamation : « Eh bien ! la vigne du Seigneur, c'est la maison d'Israël... il attendait le droit et voici l'iniquité, la justice et voici les cris » (Is 5,7). C'est évident que Jésus, le nouvel Israël, la vraie vigne, donnera satisfaction à son Père le vigneron. Et voilà que Jésus, le nouveau peuple de Dieu, a embarqué les hommes aussi fragiles qu'ils soient, comme membres de l'Église son corps. Il est la vigne et nous sommes les sarments. Par le mystère de l'incarnation et la grâce de notre baptême, nous pouvons dire que « nous sommes greffés sur le Christ. Nous sommes « un morceau de Dieu », des « vivants dans le Vivant ». Comme chrétiens fidèles à l'Esprit de notre baptême, il n'y a pas de raison pour qu'on ne porte pas de fruits. « Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là donne beaucoup de fruits ». Cette expression prise au sérieux fera faire à l'homme des miracles. Le Père qui est le vigneron ne lésine sur aucun moyen. Avec la même sollicitude comme pour Israël, il nous émonde : il enlève les sarments qui ne portent pas de fruits. Il nettoie ceux qui portent du fruit pour qu'ils en donnent davantage. La seule manière de ne pas porter du fruit, c'est de ne pas demeurer en Jésus. C'est être finalement un « mort-vivant ». Pour porter du fruit, il faut se laisser purifier par la Parole de Dieu et laisser la Parole de Jésus demeurer en nous.

#### Dans ma vie

*Sais-tu que la seule manière de ne pas porter du fruit, c'est de ne pas demeurer en Jésus ?*

#### À méditer

*Comme chrétiens fidèles à l'Esprit de notre baptême, il n'y a pas de raison pour qu'on ne porte pas de fruits. « Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là donne beaucoup de fruits ».*

(Ac 9, 26-31 ; 1 Jn 3, 18-24 ; Jn 15, 1-8)

## Un cœur qui écoute

### Demeurez dans mon amour

« Dieu est amour ». Jésus nous invite à demeurer dans son amour. L'amour est le fondement du Christianisme que Jésus inaugure par le don total de lui-même jusqu'à la croix et invite ses disciples à marcher sur ses traces. Il présente la logique de l'amour de Dieu sous un autre aspect qui désormais doit devenir un exemple pour l'amour humain : Aimer sans condition. Depuis la création jusqu'à la rédemption, il a tout fait par amour et tout ce qu'il attend de nous, c'est l'amour : voilà pourquoi il nous demande de demeurer dans son amour (Jn 15, 19).

L'amour demande la réciprocité. Demeurer dans l'amour de Jésus, c'est vivre toujours dans sa grâce. L'un des fruits de l'amour, c'est la joie. Pour que notre vie reflète la joie, nous devons suffisamment nous plonger dans l'amour du Christ. Être unis à lui d'une manière intime, avoir une foi solide. Or la foi est le visage de l'amour ; par conséquent, il n'y a pas de foi sans amour : ni envers Jésus, puisqu'accepter Jésus dans sa vie suppose une attitude de bienveillance ; ni envers le prochain puisqu'on ne peut se conformer aux commandements sans être disposé à l'amour mutuel. La joie de croire vient de l'expérience d'une rencontre, d'une possibilité de demeurer, de persévérer dans une communion de vie avec le Seigneur au plus profond de nous-mêmes.

Dieu veut habiter dans le cœur de l'homme afin d'établir avec lui une profonde intimité de relation d'amour. La joie des disciples de Jésus passe par les douleurs de l'existence terrestre et s'achève dans la béatitude de la vie à venir. L'amour est désigné comme le nouveau lieu où l'on doit demeurer. « Le secret de la fécondité des disciples est offert : l'amour. Celui-ci devient la demeure de l'existence dans la mesure où il est reçu de la source qu'est le Christ » (cf. Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique). Demeurer dans l'amour de Jésus, c'est accepter d'imiter dans sa vie envers Dieu ou envers le prochain, l'amour du Christ en restant attaché à sa Parole. Dieu nous a sauvés et mis en communion avec lui. Cette communion dépend du désir de demeurer dans une disponibilité continuelle de l'accueil de la Parole de Dieu : la foi.

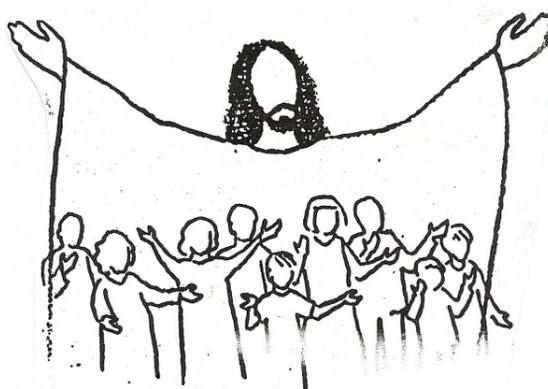
Dieu nous invite à accueillir son amour et à en vivre. Vivre dans l'amour de Dieu est lié à l'observance des commandements. Nous devons apprendre à aimer Dieu dans la contemplation en nous laissant transformer, afin de recevoir son amour pour aimer comme il veut que nous aimions. Dieu seul demeure. Qui demeure dans l'intimité de Dieu peut porter du fruit (Jn 15, 16) et vivre éternellement (Jn 6, 56) Nous ne pouvons pas aimer l'autre si nous ne nous laissons pas aimer par Dieu. L'amour engendre les fils de Dieu et pousse au sacrifice. Par le baptême, tout chrétien a en lui la vie du Christ, donc capable de demeurer dans l'amour à condition d'être attaché à sa Parole. Chers frères et sœurs, efforçons-nous de demeurer dans son amour dans le quotidien afin de porter des fruits qui demeurent.

Bakhita

## enfants+

Image à colorier, phrase à mémoriser

« Tout ce que vous demanderez au Père en mon nom,  
il vous le donnera ».



Chers enfants, prenez  
votre Bible et retrouvez  
le chapitre et le verset de  
cette phrase de l'Évangile  
de Saint Marc



## RETOUR À UNE SITUATION PAISIBLE À LA BASILIQUE DE OUIDAH

# Se laisser toucher par l'appel de la grâce

Étienne YÉMADJÉ

**La vie de l'homme ne se déroule pas sans crise existentielle. Plus elle est gérée avec humanité, plus elle devient chemin de maturation pour une maturité plus profonde. Dans sa marche, la Basilique de Ouidah a, elle aussi, connu une crise importante qui a nécessité plusieurs visites canoniques de Mgr Roger Houngbédji, Archevêque de Cotonou.**

Si la première visite effectuée le 28 septembre 2023 avait pour objectif l'écoute des divers protagonistes, celle du 7 octobre de la même année a clairement défini une approche pour connaître la vérité des faits dans le but de trouver une porte de sortie. Mgr Roger Houngbédji lui-même en définissait l'objet quand il déclarait : « Suite à la crise qui a surgi dans votre communauté paroissiale et dont les débordements ont défrayé la chronique, provoquant ainsi des blessures profondes dans les cœurs et une grande division au sein de la communauté, j'ai dû convoquer d'urgence une rencontre à la Basilique le 28 septembre 2023 (...). J'ai exprimé mes sentiments de profonde consternation face à la tournure prise par les événements et ce, malgré les multiples efforts déployés pour clarifier la situation, apaiser les cœurs, de sorte que la recherche de la vérité s'effectue dans le dialogue et un climat plus serein ».

C'est pour qu'il en soit ainsi que, à la rencontre du 7 octobre avec les responsables des différents groupes, mouvements et associations de la paroisse ainsi que tous les fidèles qui le désirent, le prélat a suscité des réflexions qui ont fini par l'établissement d'un premier diagnostic qu'on peut résumer en deux hypothèses : la crise vient de la faible capacité de certains prêtres à cerner entièrement la spécificité de la ville de Ouidah, qui a une forte propension au syncrétisme et aux idéaux dont la maîtrise dépend du tact et de la délicatesse des rapports avec la communauté chrétienne ; la crise vient aussi de la défaillance du système de gestion administrative et financière.

Pour approfondir ces hypothèses, Mgr Houngbédji a mis en place une commission ad'hoc de sept membres pour évaluer les missions menées



Photo /Étienne YÉMADJÉ

**Mgr Roger Houngbédji, les Vicaires généraux et les Pères concélébrants, acteurs principaux du retour à la paix à la Basilique de Ouidah**

par les Pères Francis Sossou et Cosme Gbétie, au niveau de la foi authentique, de la communion fraternelle et de la bonne gouvernance au cours de leurs missions respectives comme recteurs de la Basilique. Pendant trois mois, la commission a mené des enquêtes et est parvenue à des conclusions. Pour les porter à l'attention de tous et faire des recommandations y afférentes, Mgr Roger Houngbédji a, de nouveau, convoqué la communauté chrétienne à une célébration eucharistique suivie d'un temps de partage. Cela s'est déroulé le dimanche 17 mars 2024. Pendant l'homélie, le prélat a clairement évoqué son intention en ces termes : « C'est pour moi l'occasion de rendre compte de tout ce que nous avons pu faire dans le cadre de la visite canonique que j'ai effectuée chez vous il y a de cela quelques semaines, et de vous faire également le compte rendu du travail de la commission ad'hoc qui a été mise en place en vue de l'évaluation de ce qui a été géré dans le cadre des travaux dans cette Basilique ».

### Travailler en symbiose avec les pasteurs

Le dialogue, qui a suivi la messe dans la salle Mgr Dartois, a permis d'examiner le contenu

des enquêtes. Ici il faut retenir que les grands sujets à caution sont essentiellement la bonne gouvernance de la Basilique, la collaboration entre le curé et les fidèles, et enfin les défis liés à la pastorale. Concernant le premier volet, les enquêtes ont montré que la bonne gouvernance a souffert de l'absence de prise en compte de toutes les règles de gestion administrative et financière, bien que les dons reçus par le Père Francis Sossou aient été utilisés au profit de la Basilique. Il en va de même pour les travaux initiés par le Père Cosme Gbétie. En plus, ce dernier a mis en place une « Caisse de solidarité » dont l'administration reste à

préciser. En ce qui concerne la collaboration avec les fidèles, les méthodes managériales du Père Cosme Gbétie ont souffert du manque de délicatesse attendus de tout pasteur.

Les défis pastoraux relatifs à la foi authentique et à la communion fraternelle n'étaient pas non plus tenus à leur juste mesure. Tout cela montre qu'il y a de réels problèmes à résoudre pour la vitalité spirituelle et éthique de la communauté chrétienne et de ses pasteurs. Dans cette perspective, Mgr Roger Houngbédji a fait certaines recommandations (cf. encadré).

Avant de prendre congé

de la communauté, le prélat a renouvelé sa totale confiance au curé en exercice pour poursuivre la mission d'évangélisation sur la paroisse. Il a exhorté les fidèles à travailler en snergie avec lui comme des fils et filles autour de leur père. Il les a rassurés de sa proximité priante : « Je ne manquerai pas moi-même de prier pour vous et de continuer à veiller sur vous pour que vous puissiez poursuivre sereinement votre marche à la suite du Christ ». Il garde l'espérance que la communauté chrétienne renaîtra de ses cendres. Il invite toute l'Église de Cotonou à prier à cette intention.

## Recommandations

- La culture de l'esprit de sacrifice, la purification des cœurs et le choix conscient de Jésus-Christ comme unique modèle de vie.
- Le renforcement des capacités de gouvernance et de gestion des prêtres avant qu'ils ne soient déployés pour la mission, en particulier à Ouidah. « Les crises à répétition qu'a connues la communauté paroissiale de la Basilique exigent que désormais une attention particulière soit portée à la préparation des pasteurs qui y seront envoyés ».
- L'amour du Christ et l'amour du prochain, avec l'insistance que ceux qui hésitent encore puissent se laisser toucher par l'appel de la grâce, en ce moment favorable.
- Le renforcement de la concertation, de la redevabilité et du compte rendu régulier.
- La mise en route de la dissolution des Conseils en cours d'exercice.
- Et enfin, une démarche communautaire de purification, de pardon et de réconciliation. « Je demande que toute la communauté puisse entreprendre une démarche de purification, de pardon et de réconciliation. Dans cette perspective, vu les dégâts causés dans les cœurs de plusieurs fidèles dont la foi n'a pas manqué d'être ébranlée, je demande d'organiser une neuvaine de prières qui devra déboucher sur une célébration pénitentielle et eucharistique pour toute la communauté ».

## PARLONS LITURGIE<sup>1</sup>

### Les huiles saintes

Avez-vous déjà vu votre curé utiliser de l'huile pendant l'administration d'un sacrement ? L'Église utilise trois sortes d'huile dans sa liturgie : l'huile des exorcismes ou des catéchumènes, l'huile des infirmes ou des malades, et le Saint Chrême.

La première fortifie le futur baptisé dans son combat contre le péché et le prépare ainsi au baptême proprement dit. Elle est utilisée lors de la liturgie de la deuxième étape catéchuménale des adultes et adolescents. La deuxième, comme tout onguent, en fortifiant le malade, est en même temps pour lui symbole de vie et de richesse, mais aussi de purification. Cette huile est utilisée dans la célébration du sacrement des malades appelée anciennement « extrême onction ». La troisième est prescrite dans tous les sacrements qui confèrent ce que les théologiens appellent un « caractère », une marque définitive : le Baptême, la Confirmation et l'Ordre. Elle est aussi utilisée pour la consécration des églises, des autels et des cloches. Signe de richesse et de bénédiction de Dieu, le Saint Chrême, comme on la désigne, est aussi signe de joie et de marque indélébile. Parfumée de balsame, cette huile signifie la plénitude des dons que l'Esprit Saint procure. Toutes ces huiles sont bénies par l'évêque lors de la messe chrismale et servent pendant toute l'année qui va de cette messe chrismale, à la veille de la prochaine.

1. « Parlons liturgie » est un billet dont la mission rentre dans la continuité d'une catéchèse à l'endroit des fidèles pour leur donner les clés de lecture des notions essentielles relatives à la liturgie et à la hiérarchie ecclésiale.

### LES SAINTS DE LA SEMAINE

Du 26 avril au 2 mai 2024

**26 avril** : Ste Alida ; **27 avril** : Ste Zita ; **28 avril** : St Louis-Marie Grignon de Montfort ; **29 avril** : Ste Cathérine de Sienne, vierge, tertiaire dominicaine, docteur de l'Église († 1380 à Rome) ; **30 avril** : St Pie V, Pape, († 1572 à Rome) ; **1<sup>er</sup> mai** : St Joseph travailleur ; **2 mai** : St Athanase, évêque d'Alexandrie, docteur de l'Église, († 373).

### LA CROIX DU BÉNIN

Hebdomadaire Catholique

Autorisation N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC

Édité par l'Imprimerie Notre-Dame : 01 BP 105 Cotonou (Bénin);

Tél : (+229) 21 32 12 07 / 47 20 20 00 / Momo Pay : 66 52 22 22 / 99 97 91 91

Email : contactcroixdubenin@gmail.com

Site : [www.croixdubenin.com](http://www.croixdubenin.com)

Compte : BOA-Bénin, 002711029308 ; ISSN : 1840 - 8184 ;

Tirage : 2.500 exemplaires.

**Directeur de publication** : Abbé Michaël Gomé, gomemichael@gmail.com, Tél : 66 64 14 95 ; **Directeur adjoint** : Abbé Jean Baptiste Toupé, jbac1806@gmail.com Tél: 97 33 53 03 ; **Rédacteur en chef** : Alain Sessou ; **Rédacteur en chef adjoint** : Guy Dossou-Yovo ; **Secrétaire de rédaction** : Florent Houessinon ; **Desk Politique** : Guy Dossou-Yovo ; **Desk Société** : Florent Houessinon ; **Desk Economie** : Alain Sessou ; **Desk Religion** : Abbé Jean Baptiste Toupé ; **Pao** : Bertrand F. Akplogan ; **Correcteur** : André K. Okanla

**Publicité** : Mme Ariane Kingnandodé

**Correspondants** : **Abomey** : Abbé Juste Yélouassi ; **Dassa** : Abbé Ludovic Gnansounou ; **Djougou** : Abbé Brice Tchahoun ; **Kandi** : Abbé Denis Kocou ; **Lokossa** : Abbé Marie-Salomon Degbègni ; **Natitingou** : Abbé Servais Yantoukoua ; **Parakou** : Abbé Patrick Adjallala, osfs ; **Porto-Novo** : Abbé Frumence Vodounou ; **N'Dali** : Abbé Edgard Toungou.

**Abonnements** : **Électronique** : 10.000 F CFA ; **Ordinaire** : 15.000 F CFA ; **Soutien** : 30.000 F CFA ; **Amitié** : 60.000 F CFA et plus ; **Bienfaiteurs** : 40.000 - 60.000 F CFA ; **France** : 40.000 F CFA, soit 61 euros.

## Annonce de décès

La Direction de publication de l'hebdomadaire catholique *La Croix du Bénin* a le regret de vous annoncer le rappel à Dieu de **Comlan Guy Dossou-Yovo**, ancien Rédacteur en chef adjoint, chef Desk Politique. Elle présente ses condoléances à la presse béninoise, à sa famille biologique et à ses fidèles lecteurs.

Prions pour le repos de son âme !



### Programme des obsèques

**Lundi 29 avril 2024**

**20h00** : Messe-veillée de prières à l'église Sainte Famille de Tankpè

**Mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024**

**20h00** : Messe-veillée de Prières à l'église Saint Michel de Cotonou

**Jeudi 02 mai 2024**

**10h30** : Messe de requiem à l'église Saint Michel de Cotonou

**12h00** : Départ pour Ouidah

\* Escale dans la maison familiale Dossou -Yovo

\* Inhumation au cimetière « Vasseho » de Ouidah.

Portez-le dans vos prières

**Les condoléances seront reçues sur le parvis de l'église et au cimetière.**

## 6 raisons de s'abonner à « La Croix du Bénin »

1. Abonnez-vous au journal et il vous sera livré sur votre paroisse, au travail ou à domicile.
2. Abonnez-vous pour nourrir votre vie de foi et de citoyen grâce à nos nouvelles rubriques.
3. Abonnez-vous parce qu'un exercice vous y est proposé chaque semaine pour vous préparer (seul, en famille ou en groupe) à la messe du dimanche, et apprendre à écouter Dieu dans sa Parole.
4. Abonnez-vous pour garantir votre exemplaire. La vente à la criée sera réduite.
5. Abonnez-vous pour recevoir gratuitement les « hors-séries ».
6. Abonnez-vous, offrez un abonnement ! C'est possible à partir de 15.000 F CFA seulement par an !



1974-2024

*Jubilé*

**50** *ans*  
*d'expériences*  
*de votre Imprimerie*

Tél : (+229) 21 32 12 07 / 66 52 22 22 / 99 97 91 91  
01 BP 105 Cotonou Bénin

**Imprimerie Notre-Dame : une dynamique de réussite à votre service**